

L'événement : du syntagme au discours

Juan Manuel López Muñoz et Bertrand Verine



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2336>

DOI : [10.4000/praxematique.2336](https://doi.org/10.4000/praxematique.2336)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 28 décembre 2014

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Juan Manuel López Muñoz et Bertrand Verine, « L'événement : du syntagme au discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 63 | 2014, mis en ligne le 19 avril 2015, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2336> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2336>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

L'événement : du syntagme au discours

Juan Manuel López Muñoz et Bertrand Verine

- 1 La réflexion sur l'événement en analyse linguistique du discours est particulièrement féconde depuis les années 1970. Nous laisserons à Sophie Moirand (ci-après) le soin d'en configurer le parcours diachronique et le champ paradigmatique. Nous voudrions ici, au préalable, situer la problématique de ce numéro « aux marges » des acquis de cette réflexion, c'est-à-dire en-deçà, dans l'articulation entre les faits mondains et la circulation sociale de leur représentation en discours, et au-delà, dans les avatars sémiotiques que peut engendrer cette circulation, ainsi que dans les mutations (notamment génériques) du discours que catalyse la culture contemporaine de l'événement, en particulier l'interaction entre les différents médias traditionnels et nouveaux.

1. Quelques rappels définitoires

1.1. Action, fait, événement

- 2 Nous renverrons pour l'ensemble de cette section à la brillante synthèse proposée par Laura Calabrese 2013. Nous rappellerons seulement ici qu'au fondement de cette problématique, il y a l'infinité de la classe des actions référentielles et des procès représentés, dont la pertinence est, certes, très inégale, aussi bien pour les individus que pour les groupes sociaux, mais dont il convient de ne pas minimiser les instruments d'analyse, en particulier la structuration actantielle et narrative. Ainsi De Fornel (1991), dans son travail pour une « théorie de la constitution de l'événement », commentait-il trois phrases différentes référant à la même action : *un jeune homme a été tué*, *un jeune homme a été exécuté*, *une bavure policière a eu lieu*. Nous réaffirmerons donc que le nombre des actants (de 0 à n), leur nature (en particulier inanimée ou animée) et leur statut (actif vs passif notamment) demeurent des paramètres incontournables de toute action et de tout procès, donc de tout événement.

- 3 C'est sa pertinence pour un participant ou un observateur qui constitue une action ou un cours d'actions en fait (fait de jeu, fait d'armes, fait divers, haut fait...) susceptible d'être narré dans des genres textuels aussi variés que la nouvelle ordinaire, médiatique ou littéraire, la dépêche, la brève, la chronique journalistiques, etc. Soulignons qu'à ce niveau déjà, les narratologues ont montré que, dans la communication familière elle-même, cette pertinence fait l'objet de négociations interactionnelles, dont témoignent notamment des macropropositions comme le protocole d'accord préalable et l'évaluation post-narrative par l'interlocuteur (cf. Bres 1994).
- 4 Ce point permet, dans une certaine mesure, d'échapper aux controverses (entre philosophes, sociologues, historiens et linguistes) sur la définition de l'événement par le paramètre de la grandeur du phénomène. Il va de soi que la sous-classe des événements se caractérise et peut, le cas échéant, être hiérarchisée selon l'importance et la durée de leurs conséquences, et selon le nombre de personnes affectées par les faits mondains et/ou concernées par leurs représentations (cf. Moles 1972, Tuchman 1973...). Cependant, ce qui définit un événement est son traitement comme tel par le(s) discours d'une instance tenue pour légitime. Cela explique que nombre de faits passent inaperçus au moment de leur survenue et soient réévalués comme événements parfois longtemps après : c'est notamment le cas de beaucoup de découvertes scientifiques, qui intéressent pourtant l'ensemble de l'humanité. *A contrario*, dans la sphère médiatique, nombre de faits sont explicitement catégorisés comme des « non-événements », et si une personnalité ou une entreprise de communication peuvent s'efforcer de « créer l'événement », le cours d'actions ainsi impulsé restera un simple fait tant qu'aucune autre instance ne lui conférera pas le statut d'événement.
- 5 L'instance de validation la plus proluxe depuis un siècle et demi, et la mieux étudiée depuis quatre décennies, est l'institution journalistique, à qui l'opinion publique « défère » les tâches d'authentifier et de hiérarchiser les faits, d'identifier et de nommer les événements (Calabrese *ibid.* : 263-264). Il faut cependant ne pas omettre, d'une part, que les journalistes interagissent sur ce terrain avec diverses catégories d'experts (politiques, économiques, militaires...), voire de scientifiques, en particulier les historiens. Ils dialoguent, d'autre part, depuis quelques années, avec les nouveaux médias, qui peuvent non seulement répercuter, mais réorienter les représentations journalistiques de certains événements, et même en accréditer d'autres de leur propre chef. Plus généralement, les cas de divergence entre diverses instances possibles de validation rappellent qu'un fait peut ne constituer un événement que pour une communauté restreinte (géographique, professionnelle, idéologique...), à l'intérieur de laquelle il sera institué comme tel et où circuleront ses représentations.

1.2. Événement, quasi-événement, problème public

- 6 Ceci posé, on peut revenir non aux traits définitoires d'un hypothétique événement phénoménal, mais aux caractères qui rendent un fait mondain éligible à son institution discursive en événement. En discours plus encore que dans le monde, l'événement se définit par une rupture de l'ordre ordinaire des choses déterminant un avant et un après (cf. Quenet 2010 : 21) : les catastrophes naturelles et les guerres sont à cet égard prototypiques. Certains faits programmés et/ou inscrits dans des séries peuvent cependant constituer des événements : ainsi des élections politiques, des

manifestations culturelles, des compétitions sportives... ; c'est alors leur résultat qui est susceptible d'être événementialisé.

- 7 Nous leur ajouterons la catégorie moins circulante mais très opératoire des quasi-événements, par laquelle Paul Ricœur définit nombre d'objets de l'historiographie contemporaine : aussi bien pour rester temporelle que pour demeurer intelligible, l'historiographie doit « élaborer en quasi-événements les mutations lentes qu'elle abrège dans sa mémoire, par un effet d'accélération cinématographique » (1983 : 196). Il en prend notamment pour exemple la représentation par Fernand Braudel du basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique au XVI^e siècle, et indique qu'« il y a quasi-événement là où nous pouvons discerner, même très indirectement, très obliquement, une quasi-intrigue et des quasi-personnages¹ » (*ibid.* : 395).
- 8 Pour ne pas diluer l'objet d'étude ainsi construit, il convient cependant d'articuler l'événement avec la catégorie des problèmes publics, ce que Calabrese (*ibid.* : 56) fait en ces termes :

Un même fait peut être envisagé à la fois comme un événement (*l'affaire* du voile islamique, *les émeutes* dans les banlieues parisiennes) ou un problème public (*la question* du voile islamique, *le malaise* dans les banlieues). Autrement dit, il peut être vu comme une configuration de la réalité publique qui rompt temporairement avec un quotidien social qui doit être rétabli, ou bien comme l'expression d'un conflit structurel opposant des groupes sociaux. La *question* du voile n'est pas envisagée comme un problème public lorsqu'elle dépasse le stade événementiel, mais lorsqu'elle est perçue comme un état du corps social, nécessitant non plus des formes de réparation, mais un changement dans les pratiques. Ainsi défini, l'événement se présente dans le discours d'information comme ayant des bornes spatiotemporelles qui le rattachent à la fois à l'actualité et à l'histoire (car elles rendent possibles les anniversaires, les commémorations et le récit historique), contrairement au problème public, qui n'advient pas mais émerge progressivement grâce à un *procès de publicisation*.

- 9 Pour illustrer ces dernières distinctions, nous dirons qu'un licenciement constitue un événement dans la vie d'un individu, et un licenciement collectif un événement pour le corps social ; en revanche, la montée du chômage constitue un problème public, et si ce problème venait à être résolu par la disparition du travail à plein temps ou du salariat, de tels phénomènes pourraient, dans l'avenir, être configurés en quasi-événements par les historiographes.

1.3. Événement en discours, de discours, discursif

- 10 On constate, dans la citation qui précède, l'importance des nominations *affaire* vs *question* ou *émeutes* vs *malaise*². C'est ce terrain qu'ont particulièrement cultivé les travaux francophones récents en cherchant à reconstruire les processus d'émergence, de stabilisation, de défigement des désignations d'événements dans l'interdiscours. Pour chaque événement se pose la question de ses désignants possibles en langue et de ses désignations effectives en discours, en particulier celle du choix de l'item privilégié à l'intérieur du paradigme lexical des noms d'événement : par exemple, dans le domaine nucléaire, *incident*, *accident* ou *catastrophe*. Parmi les syntagmes attestés va émerger une dénomination événementielle, généralement constituée d'un nom d'événement spécifié par un complément de localisation (*la catastrophe de Tchernobyl*) ou de datation (*les émeutes de mai 68*), par le nom propre ou commun d'un des actants

(*l'affaire Cahuzac, la crise de la vache folle*), etc. Certains de ces spécifieurs peuvent ensuite devenir des mots-événements capables, en cotexte, de référer seuls à l'événement, et non plus à un lieu, une date ou un actant : *Tchernobyl, mai 68, la vache folle*.

- 11 Mais encore, certaines désignations sont empruntées aux énoncés produits par les actants des faits mondains eux-mêmes : c'est ce qu'Alice Krieg (2003) a proposé d'appeler événement de discours, en prenant notamment pour exemple *la purification ethnique* en ex Yougoslavie. Il convient alors d'articuler soigneusement trois objets : (i) le ou les actes d'énonciation où la formule a été actualisée, considérés en eux-mêmes comme des événements par les participants du contexte originel ; (ii) le cours d'actions auquel réfère la formule, institué en événement sous ce nom par les médias ; et (iii) la circulation de la dénomination et des représentations qui lui sont associées dans l'interdiscours. Dans la perspective sémantique, notamment théorisée par Moirand 2007, c'est cette circulation qui configure tel fait mondain en événement et lui assignent un sens social apte à faire mémoire. Une telle approche converge parfois, mais ne doit pas être confondue avec la perspective historique, qui s'intéresse au potentiel événementiel des énoncés et pour qui c'est l'identification par l'analyste d'une rupture dans les usages linguistiques qui constitue un événement discursif (cf. en particulier Guilhaumou, Maldidier et Robin 1994).
- 12 Dans ce foisonnement terminologique, nous nous permettrons d'attirer l'attention sur l'importance de préserver le statut spécifique de l'événement de parole au sens d'occurrence phénoménale d'acte locutoire (vocal ou graphique) que sa médiatisation institue en événement. Si c'est bien leur traitement discursif qui permet de catégoriser certains faits du monde comme des événements, ce numéro met en exergue deux autres interactions entre les paradigmes. D'un côté, la parole (orale ou écrite) est une composante parfois déterminante de nombreux événements historiques (l'appel du 18 juin 1940) ou médiatiques (les débats du second tour des élections présidentielles en France, de Giscard/Mitterrand en 1974 à Hollande/Sarkozy en 2012). De l'autre, les médias traditionnels – et plus encore les nouveaux médias, ainsi que l'interaction des uns avec les autres – instituent en événements certains mots (le *détail* de J.-M. Le Pen), certains micro-énoncés (le *cass(e)-toi pauv(re) con* de N. Sarkozy) ou certains macro-énoncés et leur énonciation même (le *manifeste³ des 343*). Il convient assurément de ne pas confondre ces mots ou ces énoncés institués en événements avec les catégories analytiques de nom d'événement, mot-événement, événement de discours et événement discursif.

2. Problématique : du procès à son événementialisation et aux avatars de sa circulation

- 13 Ce numéro propose une réflexion sur les opérations nécessaires à la mise en circulation des représentations d'événements et sur les processus inhérents à leurs nouveaux modes de transmission (archives en ligne, blogs, forums, réseaux sociaux, etc.).
- 14 D'un côté, Internet donne accès à une part non négligeable de l'amont de la médiatisation journalistique, comme les dépêches d'agences, mais aussi les rapports d'experts et les discours audiovisuels attachés à leur contexte énonciatif originel. De telles données offrent un observatoire privilégié pour saisir les modes opératoires de la mise en discours des événements : les stratégies de dénomination, d'agencement

syntactique et sémantique, les effets pragmatiques résultant des procédures de reprise et de (re)contextualisation, les tactiques d'effacement ou de brouillage des marques énonciatives, les manœuvres de dissimulation et de déni qui freinent la circulation des représentations ou enfin celles qui, au contraire, favorisent leur propagation. Certains contributeurs se centrent ainsi davantage sur l'articulation entre l'événement, sa représentation par la phrase (verbale ou nominale) et son expansion séquentielle.

- 15 De l'autre, les diverses instances néomédiatiques constituent tantôt de nouvelles sources pour les médias institués, tantôt des lieux de contestation de leur discours, souvent des accélérateurs de la circulation des représentations et toujours un espace d'élaboration de l'opinion publique. Elles sollicitent un renouvellement de l'étude des pratiques, dans la mesure où leurs interactions (entre elles et avec les instances traditionnelles) problématifient inmanquablement l'entrelacement des médias et des genres discursifs. Dès lors, la circulation des représentations d'événements ne peut plus apparaître comme un phénomène plus ou moins mécanique de propagation d'informations, mais de quelque chose de vivant et d'agissant, à la fois transitif et génératif, mobilisant les savoirs, les émotions et les comportements de personnes concrètes, ancrées dans des lieux et des moments spécifiques. Plusieurs contributeurs posent ainsi des jalons pour l'étude des médiateurs (journalistes, blogueurs, forumers, twitos, chercheurs...) et de ce que ces médiateurs accomplissent en diffusant leurs discours.
- 16 Sophie Moirand revient sur les parcours de nomination non seulement des faits, mais de leurs actants, dans leur double dimension de processus temporel et de tension dialogique. En intégrant à l'événementialisation la dimension plurisémiotique de visualisation par les photos et dessins de presse, elle analyse comment l'ensemble de ces représentations font mémoire (du précédent à l'actuel et au prévisible) et réseau (des médias traditionnels aux nouveaux médias et *vice versa*). Elle montre que cette circulation se cristallise aujourd'hui, en France, dans un nouveau genre textuel, l'information sur les controverses.
- 17 Si la nominalisation est le marqueur par excellence de l'institution d'un fait en événement, Marc Arabyan rappelle la détermination réciproque entre la représentation discursive de l'action et la structure de la phrase verbale. Il reconstruit la généalogie de l'événement de parole qu'a constitué, pour les linguistes francophones, l'assertion de Lucien Tesnière : « le nœud verbal, que l'on trouve au centre de la plupart de nos langues européennes, exprime tout un petit drame » (1959 : 102). Il montre que cette phrase, qui a servi de socle à l'analyse actantielle, remonte à Humboldt dont l'énoncé se trouve, par un autre parcours au sein de la communauté des linguistes anglo-germaniques, également aux sources de la pragmatique.
- 18 Kjersti Fløttum attire l'attention sur trois traits linguistiques qui font du *changement climatique* un quasi-événement et rendent possible la circulation de ses représentations dans les médias. D'une part, la période la plus récente de l'évolution du climat, phénomène physique presque uniquement accessible aux scientifiques, est devenue, sous le nom de *changement climatique*, un objet du discours public. D'autre part, l'analyse des rapports d'experts, qui nourrissent l'interdiscours médiatique, montre leur spécificité énonciative, due à l'objectif d'orchestrer en un tout à la fois consensuel et divulgable les incertitudes et la multiplicité des points de vue propres à ce phénomène⁴. Elle révèle enfin que de nombreuses séquences de ces textes répondent au schéma de la narration.

- 19 Delphine Battistelli et Charles Teissède poursuivent le cheminement linguistique de l'événement au-delà de la dénomination, vers l'insertion de son nom dans des circonstants temporels fonctionnant comme repères pour d'autres faits. Ils présentent le logiciel Chronoliner facilitant l'étude de l'évolution de la saillance d'un événement aussi bien pour les analystes du discours que pour les journalistes de l'AFP qui produisent des chronologies événementielles éclairant l'actualité par des relations causales ou analogiques. Grâce à cet outil, ils problématisent la complémentarité des critères quantitatifs (nombre et répartition des occurrences) avec des critères qualitatifs tels que les différentes formes d'intégration syntagmatique des références à un événement.
- 20 Ulla Tuomarla se focalise sur les événements de parole de type insulte pour étudier leur traitement par la presse écrite, le commentaire et l'impact de leurs représentations sur les forums des journaux. Si la spectacularisation de faits violents est un procédé classique de captation, l'exemple du *cass(e)-toi pauv(re) con* de N. Sarkozy apparaît symptomatique de la tendance actuelle des journalistes à mettre en scène la violence verbale à la fois dans le choix des événements commentés et dans l'information sur les controverses qu'ils suscitent. L'examen des forums proprement dits révèle la mise en cause par les internautes de la catégorisation métalinguistique des faits et de leur contextualisation, ainsi qu'une extension de la violence verbale aux échanges néomédiatiques.
- 21 En prenant l'exemple de certains slogans de manifestations, Rita Maria Diniz Zozzoli élargit la perspective à la circulation des événements de parole d'une aire culturelle à une autre (France et Brésil notamment), dans des entours contextuels et via des vecteurs différents (de la banderole aux vêtements ou au corps du manifestant). Elle étudie leurs conditions d'interprétation par les participants et d'analyse par les chercheurs en se centrant, plus encore que sur la traduction, sur le transfert sémiotique (de l'oral à l'écrit et du linguistique au visuel). Elle propose ainsi comme nouvel horizon de recherche la question de l'existence de familles d'événements.
- 22 L'ensemble de ces articles retravaillent des communications présentées au X^e Congrès International de Linguistique Française organisée par le laboratoire Estudios de Filología Francesa (HUM160) à l'Université de Cadix du 27 au 29 novembre 2013. De ce point de vue, ils font pendant au *Cahier de Praxématique* 62 ainsi qu'à l'ouvrage collectif à paraître chez Lambert-Lucas sous le titre *Aux marges du discours : personnes, temps, lieux, objets*.

BIBLIOGRAPHIE

BRES J., 1994, *La Narrativité*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

CALABRESE L., 2013, *L'Événement en discours. Presse et mémoire sociale*, Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia.

DE FORNEL M., 1991, « Voir un événement », *Raisons pratiques* 2, 97-122.

- GUILHAUMOU J., MALDIDIER D. & ROBIN R., 1994, *Discours et archive*, Liège : Mardaga.
- KRIEG A., 2003, *Purification ethnique. Une formule et son histoire*, Paris : CNRS Éditions.
- MOIRAND S., 2007, *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris : PUF.
- MOLES A., 1972, « Notes pour une typologie des événements », *Communications* 18, 90-96.
- QUENET G., 2010, « Fléaux de Dieu ou catastrophes naturelles ? Les tremblements de terre en France à l'époque moderne », *Terrain* 54, 10-25.
- RICŒUR P., 1983, *Temps et récit I. L'intrigue et le récit historique*, Paris : Seuil.
- TESNIÈRE L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- TUCHMAN G., 1973, « Making News by Doing Work : Routinizing the Unexpected », *American Journal of Sociology* 79(1), 110-131.

NOTES

1. « Il y a intrigue toutes les fois que l'histoire compose ensemble des buts, des causes matérielles, des hasards » (*ibid.* :303), dont les quasi-personnages sont des groupes, classes, nations, civilisations (*ibid.* : 321).
2. D'autres noms peuvent cependant référer aussi bien à un événement (la *crise* de 1929 ou de 2008) qu'à un problème public (la *crise* économique, la *crise* des démocraties représentatives...).
3. Paru dans *Le Nouvel Observateur* du 5.4.1971 sous le titre « Je me suis fait avorter » avec les signatures de 343 personnalités féminines.
4. Soulignons qu'un de ces conflits idéologiques oppose précisément les groupes sociaux qui interprètent le changement comme une rupture événementielle (climatologues, écologistes...) et ceux qui banalisent sa sérialité structurelle (économistes, industriels...).

AUTEURS

JUAN MANUEL LÓPEZ MUÑOZ

Estudios de Filología HUM160 – Universidad de Cádiz
jmanuel.lopez@uca.es

BERTRAND VERINE

Praxiling, UMR 5267, CNRS – Université Paul-Valéry Montpellier
bertrand.verine@univ-montp3.fr